

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES  
ARRONDISSEMENT DE PAU**

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2021**

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTS** : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE

**ABSENTS/EXCUSES** : Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. DESPLAT), M. MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. VIVES

**21-27 - COMPTES DE GESTION 2020 PRINCIPAL ET ANNEXES**

**Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :**

Le compte de gestion du comptable présente les documents de synthèse de la comptabilité générale. Il est établi par le receveur municipal et comprend l'ensemble des opérations budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020 auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable.

Les opérations strictement budgétaires comprennent le résultat des exercices précédents, les titres de recette émis et les mandats de paiement ordonnancés. Ces éléments budgétaires comprennent également les opérations internes en vertu des dispositions du plan comptable.

Les éléments du compte de gestion devant concorder avec le compte administratif. Il est arrêté par le Conseil municipal, préalablement au vote du compte administratif.

Après rapprochement, il est constaté que les comptes de gestion du comptable et les comptes administratifs de l'ordonnateur concernant le budget principal ville et annexes de la commune (restauration, location, fêtes, camping et transport) font apparaître les mêmes résultats comptables :

1) Ville

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	- 1 582 983,71 €		446 394,76€	- 1 136 588,95 €
Fonctionnement	1 442 340,72 €	1 442 340,72 €	778 334,73 €	778 334,73 €
Total	- 140 642,99 €	1 442 340,72 €	1 224 729,49 €	- 358 254,22 €

2) Restauration

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	- 165 473,58 €		121 476,75 €	- 43 996,83 €
Fonctionnement	108 829,28 €	108 829,28 €	56 492,21 €	56 492,21 €
Total	- 56 644,30 €	108 829,28 €	177 968,36 €	12 495,38 €

3) Fêtes

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement				175,46 €
Fonctionnement	175,46 €			175,46 €
Total	175,46 €			

4) Location

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	- 16 144,84 €		- 794,02 €	- 16 938,86 €
Fonctionnement	66 839,91 €	16 144,84 €	19 535,73 €	70 230,80 €
Total	50 695,07 €	16 144,84 €	18 741,71 €	53 291,94 €

5) Transport

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement				9 846,58 €
Fonctionnement	- 697,15 €		10 543,73 €	9 846,58 €
Total	- 697,15 €		10 543,73 €	9 846,58 €

6) Camping

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	3 642,00 €		1 821,00 €	5 463,00 €
Fonctionnement	427,11 €		1 378,91 €	1 806,02 €
Total	4 069,11 €		3 199,91 €	7 269,02 €

Le Conseil municipal peut alors constater et procéder à l'arrêté des comptes de gestion afférents au budget principal et annexes concernant la restauration, les fêtes, la location de bâtiments, le transport et le camping.

Étant donné que les comptes de gestion n'appellent aucune déclaration, ni réserve, il est proposé d'arrêter les comptes de deniers du Receveur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix pour – 1 contre (M. DELTEIL) et 2 abstentions (MM. BERGES, LABENNE), adopte les comptes de gestion 2020 principal et annexes.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 13 avril 2021  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ  
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le 22 AVR. 2021